



**Mémoire présenté au Comité permanent des finances  
de la Chambre des communes  
Syngenta Canada Inc. Le 3 août 2017**

## INTRODUCTION

Syngenta est une entreprise de pointe du secteur de l'agriculture qui s'engage à rendre la production végétale plus efficace en augmentant la productivité des grandes cultures du monde sans accroître l'utilisation de terres, d'eau ou d'intrants. De cette façon, nous contribuons également à améliorer la sécurité alimentaire mondiale en permettant aux agriculteurs de mieux utiliser les ressources disponibles.

Grâce à nos capacités scientifiques de calibre mondial et à nos solutions innovatrices, nos 28 000 employés dans plus de 90 pays visent à transformer les modes de culture. Nous aidons à préserver les terres de la dégradation, à accroître la biodiversité et à dynamiser les collectivités rurales.

L'équipe de Syngenta Canada compte environ 275 membres qui offrent des produits et des services à l'appui des principales productions végétales du pays, dont le blé, l'orge, le canola, le maïs, la pomme de terre, le soya et les cultures spécialisées.

En 2013, nous avons lancé The Good Growth Plan ([www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com)), lequel comporte six engagements précis destinés à aider à relever les défis importants auxquels la planète est confrontée pour nourrir l'humanité. En collaboration avec d'autres intervenants, nous nous sommes engagés à :

- augmenter l'efficacité des cultures;
- sauver plus de terres agricoles;
- aider la biodiversité à s'épanouir;
- donner des moyens aux petits exploitants;
- assurer la sécurité des populations;
- prendre soin de chaque travailleur.

Syngenta est fière de travailler avec les agriculteurs canadiens et le secteur agricole pour relever ces défis. Comme l'a énoncé le deuxième rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique du gouvernement du Canada, le Canada est bien placé pour jouer un rôle de premier plan dans l'innovation agricole mondiale et ne fait que commencer à exploiter son plein potentiel d'exportation. Nous sommes impatients de travailler avec les agriculteurs, le gouvernement et d'autres intervenants pour aider à réaliser cette vision pour l'avenir d'un secteur agricole durable au Canada.

Nous sommes heureux de participer à cette consultation prébudgétaire et de constater que la productivité et la compétitivité font partie de cette discussion

**Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens à être plus productifs? Par exemple, quelles mesures visant l'éducation et la formation, la santé, le logement, la mobilité et la participation**

## **au marché du travail permettraient aux Canadiens d'être aussi productifs que possible dans leurs milieux de travail et de vie?**

La productivité est un problème crucial pour les agriculteurs canadiens. Ces derniers cherchent continuellement à accroître la productivité de leurs terres pour répondre aux besoins futurs. Syngenta les aide à atteindre ces objectifs en rendant les récoltes plus efficaces afin qu'on n'ait pas besoin d'utiliser plus de terres, d'eau ou d'intrants.

Pour les Canadiens qui travaillent dans le secteur agricole, la productivité devrait reposer sur un système de production durable qui met en lien les terres, la technologie et les personnes, dans lequel les solutions agricoles appuient des économies rurales fortes et augmentent l'efficacité des ressources. Pour que la productivité et la compétitivité soient durables à long terme, il est impératif que le secteur agricole ait le soutien dont il a besoin pour surmonter les obstacles au succès.

Les négociations imminentes sur l'ALENA nous rappellent que les accords de libre-échange ont souvent pour effet de réduire ou d'éliminer les tarifs. Elles nous rappellent aussi qu'il y a beaucoup plus de travail à faire si l'on veut éliminer les barrières non tarifaires (BNA). Au fur et à mesure que le nombre d'accords commerciaux augmente, comme l'Accord économique et commercial global (AECG) et, éventuellement, une deuxième mouture du Partenariat transpacifique (PTP), on constate des retombées sur d'autres systèmes, y compris techniques et réglementaires.

Les BNA continuent de représenter, pour notre secteur agricole, un fardeau qui nuit à la croissance et à l'innovation. Ces désincitations sont particulièrement graves pour la production canadienne de cultures. On continue de faire des progrès sur des questions telles que les approbations réglementaires asynchrones et la présence à faible concentration (PFC), mais il reste du travail à faire dans ces domaines, notamment l'établissement et l'harmonisation des limites maximales de résidus (LMR) destinées à faciliter et non à entraver le commerce dans le secteur de la production végétale au Canada.

Il faut pouvoir commercialiser et déployer de nouveaux produits dans le marché intérieur et les marchés d'exportation, faute de quoi l'affectation de ressources à de futurs travaux de recherche et développement risque d'en pâtir.

*Recommandation 1 : Nous demandons au gouvernement du Canada de continuer de jouer son rôle positif et constructif à l'égard des approbations réglementaires asynchrones et des exigences relatives à la PFC et de prendre d'autres mesures pour faire progresser l'établissement et l'harmonisation des LMR à l'échelon international afin de faciliter le commerce.*

**Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et concurrentielles? Par exemple, quelles mesures permettraient aux entreprises de faire de la recherche, de créer de l'innovation, de mettre en valeur leurs idées, d'acheter des technologies**

**et de l'équipement évolués, d'investir dans la formation et le perfectionnement de leurs employés, de participer aux chaînes de valeurs mondiales et d'accroître leur part du marché international?**

Le Canada se classe actuellement près du bas des pays de l'OCDE pour les dépenses commerciales de recherche et de développement. Pour que cela change, il faut compter sur un système réglementaire stable et prévisible (à tous les niveaux de gouvernement) œuvrant dans un contexte mondial extrêmement concurrentiel.

Alors que le secteur agroalimentaire canadien fait partie intégrante de notre rendement économique, contribue environ à un emploi public sur huit au Canada et 6,6 % du PIB canadien, nous ne pouvons pas oublier que dans le contexte mondial, il est relativement faible et que les coûts et les investissements additionnels liés à la commercialisation de produits et technologies innovants ne sont pas toujours propices.

La réduction des charges réglementaires injustifiées et inappropriées rend les décisions de commercialisation plus faciles à soutenir. Les produits et les technologies innovants sont essentiels, peut-être plus encore pour les petites économies de marché comme le Canada. Ils font également partie intégrante du maintien de la compétitivité avec d'autres pays, ce qui est le plus visible dans le cas du Canada et des États-Unis. Si nos agriculteurs n'obtiennent pas ou ne conservent pas l'accès aux dernières innovations et technologies de production végétale en même temps que d'autres territoires de compétence avec lesquelles nous avons des échanges et faisons concurrence, ils seront considérablement défavorisés.

Le gouvernement du Canada a exprimé son intention à ce que le processus décisionnel continue d'être fondé sur la science et les données probantes, et nous sommes d'accord. Si la commercialisation et l'adoption de produits nouveaux et innovateurs semblent représenter un risque déraisonnable, il devient plus difficile de présenter des arguments pour le maintien ou l'augmentation des investissements dans la recherche et le développement et, par extension, dans l'innovation au Canada.

De plus, toute discussion sur l'importance de l'innovation et de notre régime réglementaire serait incomplète s'il n'était pas fait mention de l'impératif de maintenir la capacité du régime de s'adapter et d'être préparé et sensible aux nouvelles technologies qui sont essentielles au succès continu de l'innovation. Dans le contexte du secteur des productions végétales, cela comprend, entre autres, de nouvelles techniques de sélection végétale et de nouveaux cadres d'évaluation du risque. À cet égard, nous devons faciliter et soutenir l'éducation et la formation des responsables de la réglementation en ce qui concerne les technologies nouvelles et innovatrices qui seront introduites et continuer de moderniser notre régime réglementaire à l'appui des percées scientifiques et des innovations.

Comme la majorité de la production agricole primaire au Canada est exportée (près de 60 %), il est essentiel que le Canada soit au premier plan de la courbe d'innovation et d'adoption afin de

maintenir la compétitivité de nos producteurs et notre statut d'exportateur agricole mondial, avec l'ambition de grandir.

*Recommandation 2 : Nous demandons au gouvernement du Canada de continuer à faire en sorte qu'un processus décisionnel fondé sur la science et les données probantes demeure au cœur du régime réglementaire de façon à garantir la prévisibilité et la certitude pour les entreprises, l'industrie et la population.*

*Recommandation 3 : Nous demandons au gouvernement du Canada d'investir dans l'éducation et la formation des responsables de la réglementation sur les nouvelles technologies et de veiller à ce que la modernisation du régime réglementaire suive le rythme de l'innovation.*

*Recommandation 4 : Nous demandons au gouvernement du Canada de fournir des ressources et des fonds adéquats à ses organismes de réglementation, notamment l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), afin qu'ils puissent mieux soutenir le secteur, y compris en donnant accès aux outils et technologies de production végétale et en favorisant la compétitivité du secteur au Canada.*

## **Conclusion**

Chez Syngenta, nous restons déterminés à développer des solutions innovantes qui transforment les performances des fermes, grandes et petites. Nous sommes encouragés par le fait que le gouvernement du Canada priorise le secteur agricole en le considérant comme un moteur essentiel de la croissance économique future.

Cela constitue en fait une réponse substantielle au deuxième rapport susmentionné du Conseil consultatif en matière de croissance économique. Si nous voulons vraiment nous engager à réaliser le potentiel inexploité du secteur de l'agroalimentaire, qui est décrit et envisagé dans le rapport Barton, nous devons saisir cette chance, y compris en prônant une approche commune à l'ensemble du gouvernement. Cela doit aller au-delà de la simple amélioration de la coordination et de l'harmonisation au sein des ministères et entre eux. Il faut également englober les organismes de soutien et de réglementation, tout en mobilisant les institutions, les mandats et les efforts dans l'ensemble du gouvernement et, en fait, à différents paliers de celui-ci dans la mesure du possible.

Avec l'élaboration du troisième budget de ce gouvernement dans le contexte d'un paysage commercial en évolution rapide, nous exhortons le gouvernement à s'attaquer aux obstacles non tarifaires au commerce, aux règlements et à notre système de réglementation afin d'appuyer l'amélioration de la productivité et de la compétitivité.

Nous serions heureux d'avoir l'occasion de discuter des recommandations formulées dans le présent mémoire.